

Ligue

Italie : Assainissement des marais Pontins. — Japon : Une grave catastrophe. — Pologne : Le Noël des indigents. — Suède : Assistance aux enfants par l'enfant. — Yougoslavie : Développement de la Croix-Rouge. — *Articles et documents* : La Conférence régionale de Prague, par M^{me} le D^r Alice Masaryková. — Quelques initiatives de la Croix-Rouge lettone. — A propos de la Conférence de Prague : La Croix-Rouge et les infirmières. — Comment résoudre le problème de l'éducation physique : Suggestions pour les juniors, par Georges Hébert. — L'homme de la rizière. — *Nouvelles diverses* : III^e Congrès international des hôpitaux. — Congrès international contre le cancer. — Fondation internationale Florence Nightingale. — *Notes du secrétariat* : Troisième conférence panaméricaine. — Comité exécutif. — Cours internationaux. — Comité consultatif des infirmières. — Missions. — *Revue des livres*.

Ce numéro, le quatrième du volume XIV, contient des illustrations dans le texte fort bien venues. La proclamation de la Trêve de la Croix-Rouge à Prague a donné lieu à une vue de la foule devant le Parlement particulièrement réussie.

Belgique

Le lieutenant général médecin Paul Demolder

1871-1933

Le 30 mars 1933 est décédé à Etterbeek, à l'âge de 62 ans, le lieutenant général médecin Paul Demolder, inspecteur général du Service de santé en retraite.

Belgique

Le général Demolder a pris part aux cinq dernières sessions de la Commission internationale de standardisation de matériel sanitaire, comme représentant de la Belgique. En 1929, il présentait à cette commission, lors de sa 4^e session, un rapport sur l'adaptation du brancard de campagne standard sur roues. Ce rapport qui comptait une trentaine de pages et de nombreuses planches, comportait non seulement une étude minutieuse des différents modèles expérimentés, mais s'accompagnait encore de considérations générales sur la tactique sanitaire et les modes de transport de blessés en première ligne.

A la 5^e session, en 1930, le général Demolder présentait un rapport complémentaire presque aussi développé que le premier, consacré aux modèles perfectionnés reçus entre temps.

Nommé vice-président de la commission en 1930, il fut appelé à la présidence de la 6^e session du 5 au 12 octobre 1931. En dehors de la Commission, il saisit chaque occasion de mettre en valeur les travaux de l'Institut international d'études de matériel sanitaire, soit dans les Congrès de médecine et de pharmacie militaires, soit dans les Conférences internationales de la Croix-Rouge de la Haye et de Bruxelles, au cours desquelles il prit une part très active aux débats de la commission spéciale où se retrouvaient la plupart des chefs de Services de santé militaires.

Mais ce fut aussi à la Conférence diplomatique réunie à Genève, en 1929, que le général major médecin Demolder joua un rôle éminent comme rapporteur de la première Commission chargée de la révision de la Convention de Genève du 6 juillet 1906. Avec la simplicité et la modestie qui faisaient le fond et le charme de sa nature, il avait accepté ce rôle qui comportait un labeur considérable ; il l'avait fait comme un bon soldat qu'il était,

Belgique

s'inclinant devant l'appel comme devant un ordre militaire qu'on ne discute pas : « Je suis à l'entière disposition de la Commission », avait-il dit. Non point qu'il ne se rendit compte des difficultés d'une tâche à laquelle son passé ne l'avait point préparé, où il semblait qu'un juriste fût indispensable, et où le souvenir encore vivant du grand jurisconsulte Louis Renault, qui avait été le rapporteur hors ligne de la Convention de 1906, laissait comme une lourde succession à reprendre.

Et ce fut alors, dans un effort quotidien, avec une conscience affinée, un sentiment profond des devoirs que lui imposait le rôle accepté, qu'il remplit sa tâche jusqu'au bout. Avec une humilité remarquable en même temps qu'avec un naturel plein de charme, il recourait aux compétences juridiques d'autrui, il acceptait toutes les observations sans les discuter, au fond comme à la forme, s'inclinait d'emblée devant une science du droit et de la rédaction d'actes qu'il savait ne pas posséder. Le commerce avec lui était plein de saveur, grâce à la franchise et à la simplicité de sa manière d'être : on était sûr de ne pas le fâcher ! Dans l'intimité, sa bonhomie et son enjouement faisaient de lui un convive délicieux, et les boutades spirituelles, mais dépourvues de toute malice qu'il lançait à ses collègues médecins militaires, jetaient un sel exquis dans sa conversation.

Aussi le rapport qu'il présenta à la séance de l'avant-dernier jour fut-il un modèle de clarté et de sobriété. Le président l'accueillit par ces mots de tous points justifiés : « Nous sommes unanimes à nous rendre compte que nous nous sommes enrichis d'un document d'une rare valeur, remarquable aussi bien par la forme que par le fond, et surtout par sa méthode, dans lequel on pourra puiser des renseignements précis sur la genèse et la signification exacte des différentes dispositions de la Convention... Le général Demolder, nous le compre-

Belgique

nous tous, a fait plusieurs fois allusion au rapport de son grand prédécesseur de 1906, Louis Renault, rapport devant lequel nous nous inclinons chaque fois que nous en parlons. Je pense que le rapport de ce jurisconsulte éminent entre tous et le rapport du général major médecin, qui puise la sagesse dans l'expérience même de la matière, seront deux documents qui s'harmoniseront à la perfection ». On ne pouvait faire éloge plus grand ni plus mérité.

Le Comité international de la Croix-Rouge et les bons amis que le général Demolder a laissés à Genève et pour lesquels sa disparition prématurée est un vrai chagrin personnel expriment ici à son épouse et à sa famille leurs sentiments de vive et sincère sympathie.

Les grands froids de 1933 et la Croix-Rouge de Belgique¹.

Dès que les grands froids apparurent, dès que le thermomètre descendit à 10 et à 15 degrés sous zéro, la Croix-Rouge, se rappelant combien son intervention avait été bienfaisante et chaleureusement accueillie par la population pendant le rude hiver de 1929, décida d'agir.

Le 25 janvier, elle lança un appel dans la presse et, tout de suite, elle trouva l'appui de l'opinion publique. Le lendemain même, elle pouvait installer ses premiers chauffoirs, ouvrir ses premières cantines à Bruxelles ; et ses sections locales, notamment à Anvers, Gand et Namur suivirent ce bel exemple.

Le succès de son initiative fut complet. Les passants, chassés par le froid, se pressèrent autour des tables et devant les comptoirs, buvant, d'un air réjoui, le bol de café

¹ *La Croix-Rouge de Belgique*, février 1933, pp. 69 et 70.

Belgique

ou de soupe chaude que leur offraient aimablement de dévouées ambulancières. Pour les pauvres gens, pour les chômeurs, pour les ouvriers, c'était un quart d'heure de répit, une halte heureuse dans la bonté. Mais il n'y eut pas seulement des pauvres. De nombreux passants frileux entrèrent dans les cantines et burent une tasse de bouillon, non sans laisser une obole discrète. Et le premier jour, plus de 12,000 bols furent servis en quatre heures et 110,000 en quatre jours, rien que dans la capitale.

Des distributions de charbon furent faites, en outre, à des familles dans la gêne.

Une nouvelle fois, la Croix-Rouge, en collaboration avec le Comité d'entr'aide de l'agglomération bruxelloise et assurée de la sympathie des pouvoirs publics et de la population tout entière, fit œuvre d'humanité.

Elle obtint des concours précieux. C'est ainsi que LL.MM. le Roi et la Reine ont mis à la disposition de l'œuvre de secours entreprise en faveur des victimes du froid un don de 25,000.— francs.

L'action de secours de la Croix-Rouge se poursuit pendant plusieurs jours. Elle fut suspendue dès que la température se montra plus clémente, mais elle reprit le 20 février quand le froid revint.

Cuba

Dispensaire de la Croix-Rouge cubaine.

Pendant l'année 1932, les consultations données au dispensaire médico-dentaire de la Croix-Rouge cubaine se sont réparties comme suit : médecine générale : 723 ; voies respiratoires 627 ; voies digestives 542 ; voies urinaires 156 ; piel et syphilis 505 ; gorge, narines et